



TOUTES LES INFORMATIONS POUR VOTRE GROSSESSE



ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER LE NOUVEAU-NE ET SA FAMILLE



*Selon les recommandations de l'OMS - FNUIC/CIPI et l'UNICEF - OMS - Organisation Mondiale de la Santé
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'Enfance - HAS - Haute Autorité de Santé

www.ch-mt-marsan.fr



Prise de rendez-vous

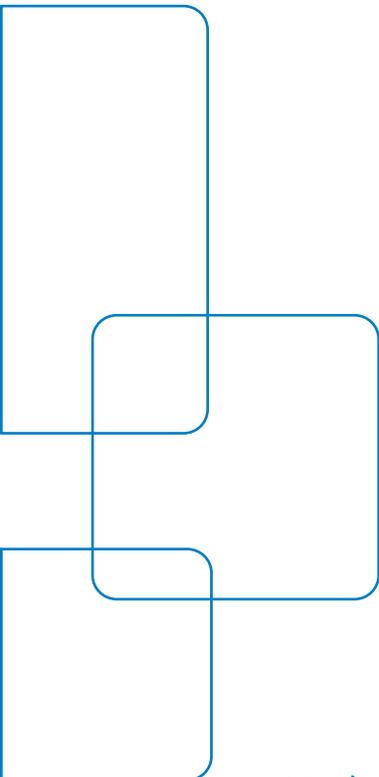
Consultations Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan

Consultations avancées Aire/Adour - Hagetmau : **05 58 05 11 43**

Consultations avancées au centre de Santé Le Phare (Le Peyrouat) : **05 58 05 29 12**

Urgences salle d'accouchement : **05 58 05 11 47**





Madame, Monsieur,

bientôt, nous vous accueillerons à la Maternité.

Il vous faut patienter encore quelques mois avant l'arrivée de bébé mais il est important de vous y préparer dès maintenant.



**LABEL AMI DES BEBES
NEONATOLOGIE ET MATERNITE
DÉCEMBRE 2016**

SOMMAIRE

	Pages
Votre grossesse / vos rendez-vous.....	4 à 7
3° mois : l'entretien précoce l'haptonomie	
4°/5° mois : préparation à la parentalité	
A partir du 5° mois : réunions ateliers	
8° mois : rencontre anesthésiste	
9° mois : suivi sage-femme	
La déclaration du nouveau-né.....	8
Quand partir à la Maternité.....	9
L'accouchement.....	10 à 11
L'accueil du nouveau-né.....	12
L'allaitement	13 à 14
Votre séjour à la Maternité.....	15
Les premiers jours avec bébé.....	16 à 17
Dépistage de la surdité	18
Charte d'accueil à la maternité.....	19



VOTRE GROSSESSE

Un suivi médical régulier permet de s'assurer du bon déroulement de votre grossesse : obstétriciens et sages-femmes sont à votre disposition pour réaliser les sept consultations obligatoires et les trois échographies recommandées (2^e, 4^e et 7^e mois).

3^{ème} Mois

L'ENTRETIEN PRÉCOCE

Cet entretien, individuel ou en couple, d'une durée d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure vous est proposé dès la déclaration de grossesse : temps d'écoute et d'échange, il vous permet d'exprimer vos besoins et attentes pour cette grossesse et d'avoir des informations sur vos droits et votre suivi.

N'hésitez pas à le demander !

“L'HAPTONOMIE” un accompagnement qui va du début de la grossesse à l'acquisition de la marche de l'enfant”

Papa et maman, vous apprendrez à favoriser une relation triangulaire affective avec votre enfant. Cet accompagnement vous apportera une aide précieuse tout au long de la grossesse, lors de l'accouchement et après la naissance.

Vous seront proposées : 8 séances prénatales et 4 post natales dans l'intimité de la relation père-mère-enfant. Il est recommandé de débiter avant la fin du sixième mois.

Une sage-femme du service de maternité, formée au Centre Internationale de Recherche de l'Haptonomie (CIRDH), assurera cet accompagnement.



Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat au :

05 58 08 11 43

Lien : www.haptonomie.org

Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan : haptonomie@ch-mt-marsan.fr

ENTRE 4 ET 5 MOIS

C'est le moment de vous **inscrire aux séances de préparation** à la parentalité. Moments importants de la grossesse, ces séances de groupe, animées par une sage-femme permettent de répondre à toutes vos interrogations concernant la grossesse, l'accouchement, les soins et l'alimentation de bébé.

Le futur papa est le bienvenu !

Les cours sont axés sur un travail corporel, l'utilisation d'accessoires et une approche des nouvelles positions d'accouchement. Ils permettent de mieux vivre la grossesse et de vous préparer à l'accouchement.



A l'accueil des Consultations, vous trouverez la liste des professionnels réalisant la préparation à la parentalité.



AU COURS DE LA GROSSESSE

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES RYTHMES ET LES BESOINS DES BÉBÉS

Il est toujours bon de faire un point sur les connaissances autour des besoins des bébés de la naissance à la première semaine. Venez accompagné de votre conjoint, famille ou amie car l'information et le soutien de l'entourage sont importants. Au décours de cette réunion, l'alimentation de bébé sera abordée, ainsi que son rythme, éveil/sommeil.



Ces réunions sont mensuelles,
une inscription préalable est demandée au :

05 58 05 11 43

ANIMATION PORTAGE DES BÉBÉS EN ÉCHARPE :

découvrir le maternage de proximité, un bonheur pour les bébés.

Le bébé porté en écharpe retrouve la proximité avec sa mère (ou son père) : cela le rassure, lui procure chaleur et bien être et favorise l'attachement. Si bébé est allaité, maman est avertie tout de suite de ses besoins et peut le nourrir discrètement. Pour les bébés non allaités, le portage comble le besoin essentiel de contact corporel et réduit les pleurs. La maman peut continuer ses activités, sortir ou s'occuper des autres enfants, le dernier né blotti contre elle, en sécurité : les bébés adorent quand ça bouge, ça remue ! Le portage, c'est agréable pour maman et pour bébé, cela facilite la vie tout simplement.



ATELIER SANTE ET ENVIRONNEMENT :

Apprendre à repérer les polluants de la maison, comprendre leurs impacts sur la santé et limiter l'exposition pendant la grossesse et durant la petite enfance.

ATELIER MASSAGE BEBE :

vous souhaitez partager des moments de bien-être et de relaxation avec votre bébé, vous recherchez un mode de communication et de relation avec votre enfant dans des interactions privilégiées,

par des mouvements apaisants, vous souhaitez créer une continuité relationnelle :

**Le massage peut offrir des bénéfices partagés
dans une relation sereine.**

Les professionnelles (auxiliaire de puériculture) formées à cette technique, proposent aux parents intéressés une initiation aux massages au cours d'un atelier.

La démonstration se fait sur un poupon en prénatal.



Rendez-vous ateliers

inscrivez -vous au secrétariat

05 58 05 18 18

Au 8^{ème} Mois

RENCONTRE AVEC L'ANESTHESISTE

Vous devez prendre rendez-vous avec l'anesthésiste :

au cours de cette consultation, le médecin fera le point de vos antécédents , évoquera avec vous les anesthésies pouvant s'avérer nécessaires au décours de votre accouchement et répondra à vos questions sur la péridurale.

Prendre RDV dès le 7^o mois au : **05 58 05 17 00.**

Au 9^{ème} Mois

La Sage-Femme des Consultations organise la **surveillance de fin de grossesse** et réalise les enregistrements au monitoring.

Si le suivi de votre grossesse est assuré par un praticien extérieur au service, vous devez rencontrer cette Sage-Femme entre 34 et 36 semaines d'aménorrhée afin de préparer votre dossier médical pour l'accouchement.

N'oubliez pas d'amener tous les documents en votre possession, votre carnet de vaccination (résultats de laboratoire, comptes-rendus d'échographie, carte de groupe sanguin, radiographies, courriers).

Pensez à prendre rendez-vous deux à trois semaines à l'avance.

D'AUTRES PROFESSIONNELS ... A VOTRE ÉCOUTE

► L'Assistante Sociale

si vous avez besoin d'être aidée dans vos démarches administratives (déclaration à la Sécurité Sociale, problèmes avec la CAF, avec votre Mutuelle...).

RDV au 05 58 05 10 43.

► La Diététicienne

si vous avez des problèmes de prise de poids rapide, si vous devez suivre un régime alimentaire particulier ou si vous souhaitez simplement des conseils d'hygiène alimentaire.

Consultations le vendredi matin, **RDV à l'accueil 05 58 05 11 43.**

► La Sage-femme addictologue

Le tabac a des répercussions néfastes sur le développement du bébé.

La grossesse peut être le moment d'arrêter de fumer ou du moins de réduire sa consommation. Le tabacologue vous aidera dans cette démarche.

(renseignements à l'accueil)

► La Psychologue

Vivre sa grossesse et sa parentalité peut devenir éprouvant. Plusieurs circonstances peuvent impacter cette étape de votre vie (histoire personnelle, parcours d'infertilité, perte d'un enfant, vécu grossesses et accouchements précédents, relations conjugales et familiales, état de santé du bébé in utéro, grossesse inopinée...). Cela peut se traduire par un état émotionnel bouleversé et fluctuant qui vous surprend ou alerte votre entourage. Vous pouvez ressentir un changement dans la qualité de votre bien être, votre sommeil et vos relations.

Parler de ce vécu et nommer ce qui se passe réellement en soi est un enjeu important à la fois pour le bon développement de votre grossesse et l'accueil de votre enfant dès la naissance. N'attendez pas pour en parler à votre médecin, gynécologue et sage-femme qui évalueront avec vous l'intérêt d'une consultation psychologique. Vous pouvez vous aussi prendre un rendez-vous directement au **05.58.05.12.68**. La consultation psychologique est ouverte aux femmes enceintes, aux conjoints, aux nouveaux parents et nouveaux nés.

Cet accompagnement peut débuter dès la grossesse jusqu'après la naissance. La psychologue peut être amenée à vous rencontrer durant votre séjour à la maternité.

DÉCLARATION

DU NOUVEAU-NÉ À L'ÉTAT CIVIL

Dans les 5 jours qui suivent la naissance de bébé, le père de l'enfant (ou à défaut une personne de la famille) devra se rendre à la mairie de Mont de Marsan, pour réaliser la déclaration à l'état civil.



Penser à amener avec vous les documents nécessaires :

Votre livret de famille si vous êtes mariée,

Votre carte d'identité et une reconnaissance anticipée (si vous l'avez faite établir pendant la grossesse),

Les originaux des documents d'état civil en votre possession si vous êtes de nationalité étrangère et sans livret de famille.

Vous avez sans doute déjà réfléchi au futur prénom de votre bébé, mais avez vous décidé **quel nom il portera ?**

La loi vous autorise maintenant à lui donner celui de son père ou celui de sa mère ou les deux : renseignez-vous auprès de votre mairie.

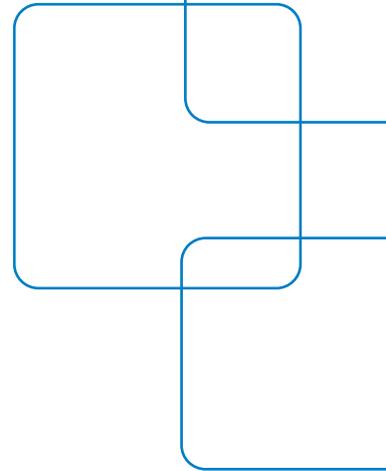




QUAND PARTIR À LA MATERNITÉ ?

- ▶ Quand vous ressentez des contractions utérines douloureuses et régulières.
- ▶ Quand vous perdez du sang.
- ▶ Quand vous perdez du liquide (les eaux)
- ▶ Si votre bébé ne bouge pas ou bouge moins.

Si vous êtes inquiète : n'hésitez pas à nous téléphoner au
05.58.05.11.47 (Salle de naissance)



QUE FAIRE AVANT DE PARTIR ?

A la maison, un peu avant votre départ pour la Maternité, si vous le pouvez :

Prenez une douche,

- ▶ Savonnez-vous soigneusement tout le corps, insistez sur les plis (aisselles, aines),
- ▶ Habillez-vous de vêtements et sous-vêtements propres,
- ▶ Enlever le vernis à ongles et bijoux (gourmettes, bagues, colliers, montre, bracelets, piercing).



L'ACCOUCHEMENT

L'équipe pluridisciplinaire de la maternité est à votre disposition pour vous accueillir et assurer le bon déroulement de votre accouchement.

Dès votre arrivée, vous êtes prise en charge par la sage-femme des salles de naissance.

L'équipe peut vous proposer une alternative de prise en charge de la douleur par un accompagnement sous hypnose.

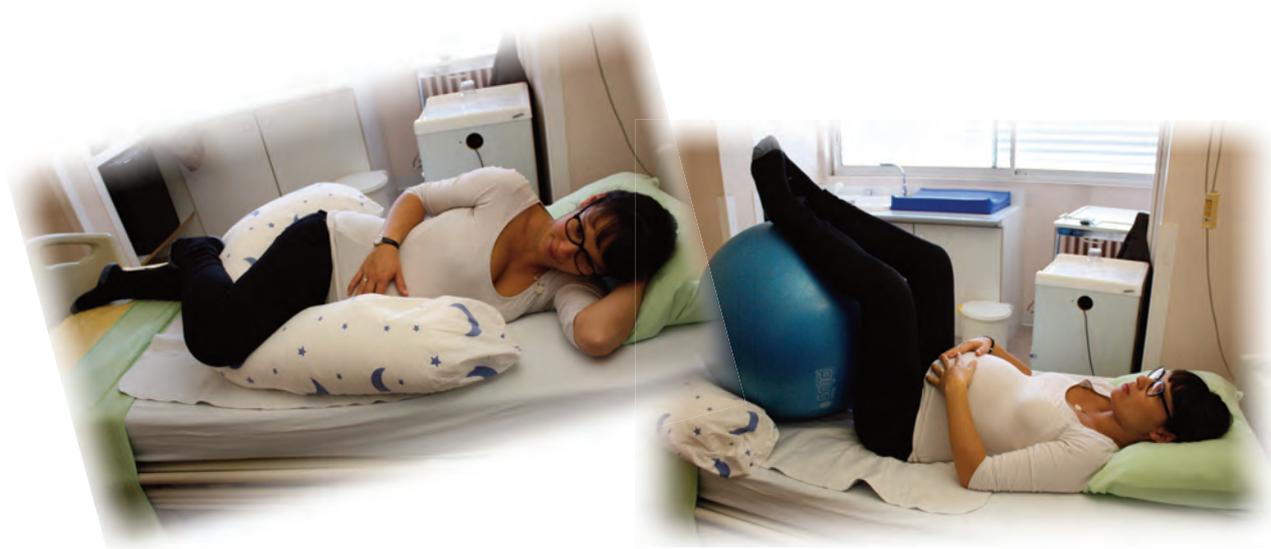
Elle peut aussi vous proposer un soutien par homéopathie, aussi bien pendant le travail, l'accouchement et les suites de naissance.

En chambre de pré-travail, vous avez toute liberté pour vous installer dans la position qui vous convient le mieux : vous pouvez bouger, vous lever, déambuler et utiliser les accessoires mis à votre disposition (ballon, coussin de relaxation, barre d'étirement) en salle de naissance, la sage-femme vous aidera à vous mobiliser et trouver les postures favorisant un plus grand relâchement et facilitant votre accouchement.

Toutes ces postures auront été expliquées et expérimentées lors des séances de préparation à la parentalité.

C'est en salle de naissance que l'anesthésie péridurale pourra être posée.

Assistée de l'équipe soignante, la sage-femme vous accompagne ainsi tout au long du travail, reste à votre écoute et pratique l'accouchement.



Une seule personne adulte est acceptée auprès de vous en salle de naissance.

Si vous le souhaitez, nous pourrions passer une musique de votre choix (vous pouvez apporter votre clé USB ou votre enceinte).



En cas de césarienne au cours du travail, l'équipe vous accompagne jusqu'au bloc opératoire situé à proximité immédiate des salles de naissance.

Si votre gynécologue a fixé la date de la césarienne, il pourra vous être proposé de rentrer le matin de l'intervention. Sous certaines conditions, le papa peut être présent lors de la césarienne pour vous tenir la main et accueillir bébé avec vous.

Un Médecin Gynécologue Accoucheur est de garde sur place 24 heures sur 24. Si le jour où vous accouchez ce n'est pas votre gynécologue habituel, ne vous inquiétez pas, il connaît votre dossier médical.

Un Médecin Anesthésiste est également présent 24 heures sur 24.

Le Pédiatre de garde sur place 24 heures sur 24 se déplacera en salle de naissance si nécessaire.





L'ACCUEIL DU NOUVEAU-NÉ

Dès la naissance, nous vous proposons de prendre votre enfant contre vous, peau à peau, pour faire connaissance, le réchauffer, le câliner. Ainsi, en douceur, sécurisé par votre chaleur, votre bébé prend contact avec le monde extérieur. Cette position permet de garder sa température, de mettre en place les premières tétées et de favoriser le lien mère enfant.

Tout naturellement, il se dirigera vers votre sein. Si vous souhaitez l'allaiter, ce sera le moment idéal pour la première tétée.

Si vous avez choisi de le nourrir différemment, sachez qu'il est toujours possible, **si vous le souhaitez**, de laisser faire bébé pour qu'il profite de votre premier lait : le colostrum.

Ce lait, si riche en anticorps et protéines favorise l'évacuation des premières selles du bébé et l'aide à se libérer de ses glaires.

Ensuite, dès que vous le désirerez, vous proposerez au bébé un lait de remplacement.



Pour ne pas troubler ces premiers moments si importants de la venue au monde de votre enfant, les soins proprement dits seront différés et réduits au minimum : pesée, habillage chaud avec bonnet, toilette simplifiée (pas de bain) pour ne pas refroidir bébé.



Votre enfant né par césarienne bénéficie du peau à peau immédiatement en salle d'opération ; dans l'impossibilité, il sera proposé au papa, si il est présent, en attendant que vous soyez disponible.

Le peau à peau vous sera proposé dès votre arrivée dans votre chambre

N'hésitez pas à renouveler ce peau à peau pendant votre séjour dès que vous le souhaitez ou si besoin pour votre bébé.



L'ALLAITEMENT MATERNEL

Prolongement naturel de la grossesse, l'allaitement maternel permet de conserver ce lien étroit entre la mère et son enfant

Toutes les femmes peuvent allaiter, c'est un geste naturel !

Qu'il soit né à terme ou prématurément, l'allaitement maternel permet de répondre à tous les besoins du bébé :

- ▶ nourriture,
- ▶ affection,
- ▶ sécurité.

Le lait maternel est l'aliment idéal :

- ▶ toujours adapté au bébé,
- ▶ parfaitement nourrissant,
- ▶ seul aliment nécessaire les 6 premiers mois,
- ▶ et de plus toujours prêt et à bonne température !



Le lait maternel présente bien des avantages :

pour maman ...

- ▶ prévient les hémorragies après l'accouchement,
- ▶ favorise la remise en place de l'utérus,
- ▶ aide à retrouver la ligne,
- ▶ facilite les déplacements : un bébé allaité s'emmène partout !
- ▶ et de plus c'est gratuit et écologique !

... et pour bébé

- ▶ plus grande résistance aux infections (gastro-entérites, otites, bronchiolites, infections urinaires),
- ▶ moins de risque d'allergie,
- ▶ moins de risque de diabète et d'obésité.

Et surtout allaiter est un moment d'échanges et de plaisir

- ▶ sécurité affective,
- ▶ contact privilégié,
- ▶ plaisir partagé, confiance réciproque.

Et papa dans tout ça, que devient-il ?

- ▶ il est associé à ce choix,
- ▶ il soutient et protège,
- ▶ il encourage,
- ▶ il câline,
- ▶ il profite de ces moments merveilleux où la femme qu'il aime et leur enfant sont dans leur petite bulle.



Il faut savoir aussi que ...

- ▶ allaiter n'abîme pas les seins,
- ▶ quelle que soit sa couleur, le lait maternel est bon,
- ▶ plus le bébé tète, plus la maman a de lait,
- ▶ maman pudique, allaitement discret : c'est possible,
- ▶ allaiter et travailler, c'est possible aussi !
- ▶ Enfin bébé n'a besoin **que de lait maternel pendant les 6 premiers mois.**
On peut ensuite introduire d'autres aliments et poursuivre l'allaitement.

Les contre-indications médicales à l'allaitement maternel sont exceptionnelles.

Si vous avez une inquiétude quant à vos possibilités d'allaiter ou si vous souhaitez avoir des informations plus précises, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une spécialiste de l'allaitement :

“consultations 2 fois par semaine, rendez-vous à prendre au 05 58 05 18 18”

Vous trouverez plus de renseignements dans le [guide de l'allaitement maternel INPES](#) joint à ce livret.

CEPENDANT LE CHOIX EST LIBRE



Après avoir été fois informée, vous choisissez librement la meilleure alimentation possible pour vous et pour votre bébé. Si vous optez pour l'alimentation artificielle, nous respectons votre décision et nous nous engageons à vous accompagner et à tout mettre en œuvre pour la réussite de votre projet.





VOTRE SÉJOUR À LA MATERNITÉ

Chaque chambre est équipée pour le change et le bain du bébé et bénéficie d'un cabinet de toilette (avec lavabo, douche, WC) et d'un mini réfrigérateur.

Vous y trouverez aussi une télévision et un téléphone (payants).

Il est inutile de réserver votre chambre.

Dans votre chambre, une plaquette d'informations vous donnera plus de détails sur votre séjour en Maternité.

Durée du séjour :

2 à 4 jours pour un accouchement normal.

4 à 5 jours pour une césarienne.

Votre sortie est décidée par l'équipe médicale en fonction de votre état de santé et celui de votre bébé.

Votre séjour peut être prolongé à votre demande, notamment si votre bébé doit rester en Néonatalogie. Au-delà de 12 jours, une chambre parentale située dans l'hôpital, pourra vous être proposée si vous habitez loin et souhaitez demeurer à proximité de votre enfant.

Les visites en maternité ne sont autorisées que de 16 h à 20 h.
Attention à leur nombre et à leur durée !

S'il est important qu'un bébé soit accueilli par sa famille proche, la maman a en priorité **besoin de repos, de temps** pour s'occuper d'elle **et d'intimité** avec son bébé.

Votre conjoint pourra rester auprès de vous et de bébé autant de temps qu'il le souhaite, le matin également.

Chambre particulière :

Le tarif de la chambre particulière est de 46 euros par jour.

Un lit d'appoint est à disposition du père moyennant un forfait de 7,75 euros par nuit (paiement à l'accueil), petit déjeuner compris.

Les repas de l'accompagnant ne sont pas servis dans le service (self et cafétéria à disposition sur l'hôpital).

Penser à vous renseigner dès maintenant auprès de votre Mutuelle pour connaître vos droits et les modalités de prise en charge.



LES PREMIERS JOURS AVEC BÉBÉ

La proximité maman - bébé

Quel émerveillement après ces mois d'attente de découvrir bébé, d'apprendre à le connaître et à l'aimer !

Pour vivre cette découverte pas à pas et répondre aux besoins du bébé, vous ne serez pas séparés : bébé restera dans votre chambre 24h/24. Vous pourrez ainsi être à son écoute, repérer quand il est prêt à téter ou a besoin d'être câliné. Ce contact proche et répété avec vous est essentiel pour votre enfant : il retrouve des repères, une présence des odeurs, des voies connues et fait le lien avec sa vie intra utérine où il était en contact permanent avec vous.



N'hésitez donc pas à le prendre dans vos bras : cela le sécurise et l'apaise.. et ne va pas lui donner de mauvaises habitudes !

Notre équipe sera présente pour vous rassurer et vous soutenir dans votre nouveau rôle de parents.

Les tétées de nuit et votre repos

Les tétées de nuit sont nécessaires pour un nouveau-né : son estomac est de la taille d'une noix, il ne peut prendre que de petites quantités et a besoin d'être nourri régulièrement sur 24h pour son bon développement. Le bébé ne fait pas la différence entre le jour et la nuit, il s'éveille et tète indifféremment à toute heure. La 3^e nuit par exemple peut être plus agitée (bébé a récupéré, est plus éveillé, a besoin de plus de contact.) et maman est souvent plus fatiguée.

Aussi, essayer de vous reposer chaque fois que bébé est calme. Pour vous permettre de récupérer la journée et limiter les visites, nous avons édité une plaquette à apposer sur votre porte. N'hésitez pas à l'utiliser, décrochez le téléphone et tamisez la lumière.





A partir du 2^o jour, nous ne vous réveillerons pas avant 9H. Vous pourrez ainsi prendre votre petit déjeuner quand vous le souhaitez soit dans votre chambre soit dans la salle de détente du service, en compagnie d'autres mamans.

Les soins

Tous les soins à l'enfant seront faits dans votre chambre : une professionnelle du service vous guidera pour la toilette les changes, le soin du cordon et l'alimentation de votre bébé : elle restera à votre écoute.

En cas d'allaitement, notre équipe formée saura vous conseiller et vous accompagner.

Durant le séjour, **le pédiatre** fera l'examen médical de votre bébé, dans votre chambre.



Dépistage de la surdité chez les nouveau-nés

Des enfants naissent avec des troubles de l'audition qui sont souvent décelés tardivement, la méconnaissance de ces troubles peu entraver l'épanouissement du bébé, leur identification précoce est donc très importante. C'est pour cela qu'un dépistage néonatal de l'audition est systématiquement réalisé à votre bébé, si possible pendant votre séjour en maternité ou lors d'un rendez-vous dans le mois suivant la naissance.

Le test se fait à l'aide d'un petit embout placé dans l'oreille du bébé ; cela ne dure que quelques minutes et n'est pas douloureux pour le bébé. Le résultat est immédiat.

Si votre enfant doit être hospitalisé dans le service de Néonatalogie, sachez que vous y serez accueillis 24 h sur 24 et pourrez rester auprès de lui autant que vous le souhaitez, ce service étant situé à proximité de la Maternité.



En situation d'épidémie, certaines précautions supplémentaires vous seront demandées, pour protéger votre bébé du risque infectieux :

- ▶ renforcement de l'hygiène des mains
- ▶ port du masque
- ▶ limitation des visites, le personnel du service vous en expliquera les contraintes

Pour votre sortie :

Des conseils adaptés vous seront donnés, pour vous et votre enfant.

Une réunion quotidienne de préparation au retour à domicile pour les parents vous permet d'obtenir des conseils pour un retour en toute sérénité. Cette réunion se déroule à 15 heures en salle de détente.

Les sorties ont lieu chaque jour, y compris le dimanche, au plus tard en fin de matinée (sauf si examen médical).

Après accord auprès de la CPAM et du corps médical (obstétriciens, pédiatres, sages-femmes) vous pouvez bénéficier d'une sortie "PRADO" avec l'assurance d'une visite organisée par une sage-femme libérale à votre domicile dans les 24/48 heures suivant votre sortie.

En cas de difficulté quelconque rencontrée à domicile, nous vous remettons les coordonnées de personnes "relais" que vous pouvez contacter (Puéricultrices de secteur, sages-femmes, médecins, associations de soutien à l'allaitement, associations de soutien à la parentalité etc...).



Leche league "Allaiter en Pays de Marsan"

Association de soutien et d'information pour l'allaitement maternel

Animatrices

Sylvie Ricochon

sylvie.ricochon@wanadoo.fr

Mathilde Voisin

mathillde.voisin@gmail.com

05 58 98 76 39

Pour plus de renseignements : www.lllfrance.org

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER LE NOUVEAU-NE ET SA FAMILLE



Rythme

Respect du rythme et des besoins du bébé.

Néo-natalogie

Accueil 24h/24h, Accompagnement dans les soins et dans la parentalité.

24h/24h

vous bébé est en sécurité et rassuré auprès de vous. Ce maternage évite l'utilisation de la tétine ou de la sucette qui pourrait perturber son alimentation.

Peau à peau

favorisé et proposé à volonté.

Préparation à la naissance

Séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Ateliers partage, massage, santé/ environnement, rythmes des bébés.

Soins

Offre de soins de qualité par des professionnels formés.

Naissance

Propositions de mobilité/positions, accompagnement à la douleur, peau à peau dès la naissance avec votre bébé : **votre projet** sera soutenu.

Écoute

Temps d'écoute personnalisé lors des consultations de grossesse ou d'allaitement.

Partage

d'expériences entre parents : ateliers. Relais auprès d'autres professionnels (sage-femme libérale, puéricultrice, PMI, médecins) et d'associations à la sortie (Leache Ligue, Sodilarlait, Petits Pas)

OMS

Respect du code de commercialisation préconisé par l'OMS*. Pas de publicité ou de conflit d'intérêt avec les laboratoires pour permettre un libre choix aux parents.

Postnatal

Continuité des soins et travail en réseau

Prénatal

Continuité des soins et travail en réseau

Lait maternel

Le lait maternel est ce qu'il y a de meilleur pour votre bébé. L'OMS recommande un allaitement maternel exclusif pendant 6 mois avec poursuite lors de la diversification alimentaire jusqu'à 2 ans et plus.

Libre choix

du mode d'alimentation : nourrir votre bébé dans les meilleures conditions possibles, grâce aux conseils de notre équipe.

Alimentation

à l'éveil : laisser téter votre bébé aussi souvent et aussi longtemps qu'il en manifeste l'envie.



CHARTRE



*Selon les recommandations de l'OMS, l'UNICEF et l'IAS, l'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'Enfance - IAS - Haute-Aquitaine de Santé



L'ÉQUIPE DE LA MATERNITÉ

Docteur P. KO-KIVOK-YUN

Chef de Service

Docteur S. DEFERT

Praticien Hospitalier

Docteur J. LELAN

Praticien Hospitalier

Docteur L. VITSE

Praticien Hospitalier

Docteur C. IACOB

Praticien Contractuel

Docteur J. AHOGNIMETCHE

Praticien attaché

Docteur M. PERRISSIN-FABERT

Assistante spécialiste

Docteur C. LARRADET-RIEDL

Assistante spécialiste

SAGES-FEMMES CONSULTATIONS D'OBSTÉTRIQUE, ENTRETIEN 4^{ème} MOIS

N. COSMO

F. BUSSIERE

H. VERNIER

J. KIDYBINSKI

M. GALLAND

A. NAVARRO

M.P. LAFOND-PUYO

C. LECOT

SAGE-FEMME PREPARATION A LA NAISSANCE/HAPTONOMIE

S. TREGAN-ETIENNE

SAGE-FEMME CONSULTATION TABACOLOGIE/ADDICTOLOGIE

H. VERNIER/M.P. LAFOND-PUYO

SAGE-FEMME ECHOGRAPHISTE

N. COSMO

M. BAILLES

J. KIDYBINSKI

CONSULTANTES EN LACTATION

C. BISLINSKI

V. CANTET

F. MOREAU

A. NAVARRO